

BLV Mag

n° 216

Février 2023



DOSSIER

**LANCEMENT DE LA MAISON
DU POUVOIR D'ACHAT**

Sommaire

- 4 La rétro du mois**
Les temps forts en image
- 5 L'agenda**
Les prochains rendez-vous à retenir
- 6 Le dossier**
Lancement de la Maison du Pouvoir d'Achat
- 10 La Ville s'engage**
Un plan d'investissements ambitieux pour 2023
- 11 La vie d'asso**
Association Happe Art
- 12 Le portrait**
Alain Chaffel
- 14 Les tribunes**
Libre expression
- 15 L'état-civil et les brèves**



Passerelle de l'Île-Parc Girodet : sa construction avance

La fabrication des différents tronçons en acier qui composeront l'ouvrage se poursuit au sein de l'usine Viry dans les Vosges. Le premier tronçon, actuellement en atelier peinture, sera livré au premier trimestre 2023.



Mairie de Bourg-lès-Valence

Retrouvez toute l'actualité de votre ville :

www.bourg-les-valence.fr



**UN NUMÉRO
UNE SOLUTION !**



0 800 026 500 Service & appel gratuits

numero.vert@bourg-les-valence.fr

Besoin d'une intervention sur le domaine public ?

**VOUS SIGNALEZ...
NOUS INTERVENONS !**

Ligne ouverte du Lundi au Vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Le dessin de l'actu

par Laurent Miraglia



Entre nous...



Depuis notre arrivée à la tête de la Mairie, la préservation du pouvoir d'achat des Bourcaines et des Bourcains a toujours fait partie de nos priorités. Durant six ans nous avons ainsi baissé les taux d'imposition de 2% par an, stabilisés depuis sans augmentation. Fidèles à cet engagement, nous n'augmenterons pas la taxe foncière en 2023, laquelle connaîtra malgré tout une hausse de 7,1% par l'État du fait de l'indexation des bases fiscales sur l'inflation.

Aujourd'hui, nous allons encore plus loin pour préserver votre pouvoir d'achat puisque nous venons de lancer il y a quelques semaines la Maison du Pouvoir d'Achat, une première en France. Ce nouveau dispositif situé en mairie vous permet de réaliser des économies en bénéficiant d'achats groupés et de services négociés par la Ville à des tarifs préférentiels.

Outre les offres déjà disponibles (mutuelle santé négociée, systèmes d'alarme et assurance santé pour

les animaux de compagnie), nous travaillons sur de nouveaux services susceptibles de vous intéresser avec notamment l'arrivée dans les prochaines semaines d'une assurance habitation.

Il n'y a pas de critère pour en profiter, hormis le fait d'être Bourcain. Cela s'adresse à tous les habitants, les étudiants, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les travailleurs indépendants installés sur la commune, mais aussi au personnel communal. Vous l'avez compris : notre objectif est de vous permettre d'économiser de l'argent.

Vous découvrirez en détail dans les pages de ce BLV Mag le principe et le fonctionnement de cette Maison du Pouvoir d'Achat. J'espère avoir le plaisir de vous y croiser. Plus vous serez nombreux à manifester votre intérêt pour leurs services, plus nos partenaires seront incités à vous proposer des prix intéressants !



BLV Mag • Directrice de la publication : Marlène Mourier • Direction de la communication : Léa Charlon, Cédric Laurent • Maquette et mise en page : Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos : Yannis Buliard, Hélène Peter, Yoann Prin, Michel Fabrol, Cédric Laurent • Impression : Menard • Tirage : 10 500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables FSC • Dépôt légal : à parution • Date de parution : Février 2023 • Distribution : Distribal.

La rétro du mois — Les temps forts en image



7 décembre – Sensibilisation aux dangers de la route par la Police municipale et la Gendarmerie nationale



10 décembre – Remise de la médaille du civisme à Aurélia et Baptiste Graux



12 décembre – Remise des lots de la tombola du Village de Noël



14-16 décembre – Remise des colis de Noël du CCAS aux seniors



16 décembre – Remise de présents aux bénévoles engagés au service de la Ville



16 décembre – Remise de cadeaux au Secours populaire pour offrir un véritable Noël aux enfants qui en ont le plus besoin



9 janvier – Remise des lots aux lauréats des jeux-concours « Mon plus beau sapin » et « Vitrine en fête »



10 janvier – Cérémonie des vœux au personnel communal et remise de la Médaille de la Ville et du diplôme départemental du civisme à Maxime Gallego



Janvier – 9 réunions de quartier pour échanger sur les projets de la Ville

L'agenda — Les prochains rendez-vous à retenir

PLAN MOBILITÉS DOUCES

Réunion publique



MERCREDI 22 FÉVRIER

20h30 - Salle des mariages
Hôtel de ville

VILLE DE BOURG-LÈS-VALENCE

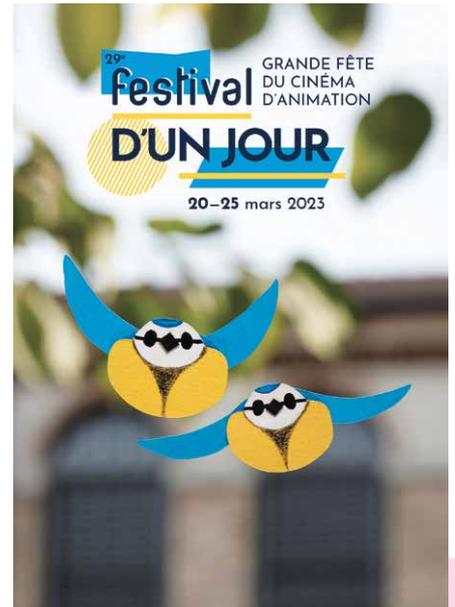
Réunion publique - Présentation
du Plan Mobilités douces
mercredi 22 février - 20h30

salle des mariages - mairie



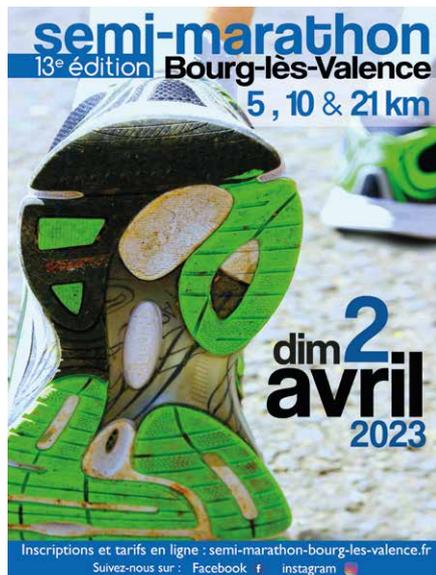
Exposition
« imagine ta passerelle »
du lundi 6 au vendredi 10 mars

salle des mariages - mairie



Festival d'un jour Grande fête
du cinéma d'animation
du lundi 20 au vendredi 25 mars

Renseignements :
www.lequipee.com



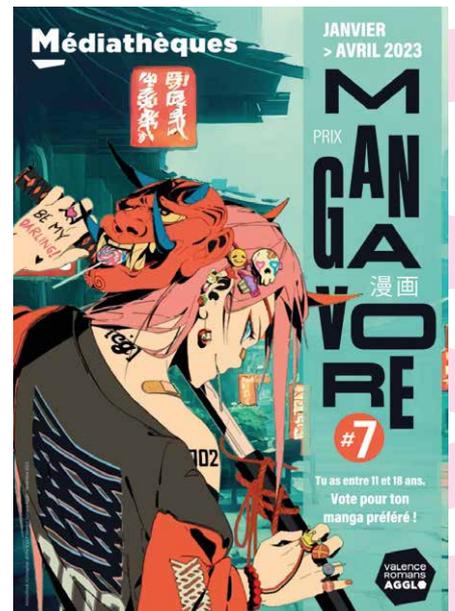
13^e édition du semi-marathon
de Bourg-lès-Valence
dimanche 2 avril

Inscriptions et tarifs :
semi-marathon-bourg-les-valence.fr



11^e prix littéraire La Passerelle
Elisez votre roman préféré
jusqu'au mardi 6 juin

Renseignements :
mediatheques.valenceromansagglo.fr



7^e prix Mangavore
jusqu'au mercredi 26 avril

Renseignements :
mediatheques.valenceromansagglo.fr

La Maison du Pouvoir d'Achat : une initiative inédite, pour permettre aux habitants de faire des économies





LA MAISON DU POUVOIR D'ACHAT

VILLE DE BOURG-LÈS-VALENCE

Ouverte depuis le 18 janvier dernier, la Maison du Pouvoir d'Achat permet aux Bourcaines et aux Bourcains de bénéficier d'achats groupés et de services négociés par la municipalité à des tarifs préférentiels. Trois offres sont d'ores et déjà proposées aux habitants, qui seront complétées au fur et à mesure des mois à venir.



KATIA LE MASSON, AGENT MUNICIPAL DÉDIÉ À LA MAISON DU POUVOIR D'ACHAT

Chaque mercredi de 14h à 17h, Katia Le Masson vous accueille à la permanence de la Maison du Pouvoir d'Achat au sein de la Mairie pour vous présenter les offres existantes, répondre à vos questions et vous orienter vers les bons partenaires.

Pour éviter l'affluence, il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable au ☎ 06 09 67 92 96.

Le dossier — Lancement de la Maison du Pouvoir d'Achat

QUE TROUVE-T-ON À LA MAISON DU POUVOIR D'ACHAT ?



UNE ASSURANCE SANTÉ POUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE (chiens et chats)

Pour mieux soigner votre animal, la Ville a décidé de mettre en place cette offre à la demande de plusieurs habitants. Parmi ses avantages comparatifs : une fois le contrat souscrit avec le prestataire, les animaux sont assurés pour toute la durée de leur vie.

DES SYSTÈMES D'ALARME INDIVIDUELLE

Une économie moyenne de 20% est réalisable sur les systèmes d'alarme souscrit via la Maison du Pouvoir d'Achat. L'offre inclut aussi la gratuité de la télésurveillance et de la maintenance pendant 3 ans.

UNE MUTUELLE SANTÉ NÉGOCIÉE

Déjà initiée par la Ville dès 2019, cette offre compte plus de 250 foyers adhérents qui bénéficient en moyenne de près de 10 % d'économie sur leur tarif de mutuelle. Un dispositif à la pertinence d'autant plus avérée qu'une augmentation de plus de 5 % est attendue pour 2023 sur les frais de complémentaire santé.

DES SERVICES PERSONNALISÉS

Qui dit tarifs préférentiels ne veut pas dire service au rabais. Bien au contraire, les partenaires retenus par la Ville, suite à un appel à projets, vous proposent un devis adapté au plus près de vos attentes, à l'image par exemple des prestataires de sécurité ou de santé animale qui peuvent se rendre gratuitement à votre domicile pour évaluer vos besoins.

ET DEMAIN, QUELLES NOUVELLES OFFRES ?

Le panel d'offres proposé par la Maison du Pouvoir d'Achat a vocation à s'étoffer progressivement au cours des prochains mois.

- Une offre pour un contrat d'assurance habitation est en cours de finalisation et sera disponible pour les habitants dans les toutes prochaines semaines.
- La Ville travaille également sur une offre d'assurance pour voiture, moto, vélo électrique et trottinette ainsi que sur un achat groupé de fioul à l'horizon de l'hiver prochain pour celles et ceux qui disposent encore de ce mode de chauffage (cf. questionnaire ci-contre).
- La municipalité envisage également, lorsque le contexte le permettra à nouveau, de renouveler son

achat groupé d'énergie verte (gaz et électricité) qui a du être stoppé compte-tenu de l'envolée des prix de l'énergie et du gaz. Pour rappel, les 430 adhérents qui bénéficiaient de cette offre avaient réalisé en moyenne 215€ d'économies par an et par foyer entre 2019 et 2021.

BOÎTE À IDÉES

La Ville est ouverte à toutes les propositions. Une boîte à idées est à disposition du public à l'accueil de la Mairie. N'hésitez pas à faire part des suggestions de services qui vous intéresseraient à des tarifs attractifs. Nous les étudierons.

VOUS VOUS CHAUFFEZ AU FIOUL ? INSCRIVEZ-VOUS POUR BÉNÉFICIER DÈS L'HIVER PROCHAIN DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS NÉGOCIÉS

À la demande de plusieurs habitants, la municipalité étudie la possibilité d'organiser un achat groupé de fioul à l'horizon de l'hiver prochain. Si vous êtes intéressé(e), merci de compléter ce questionnaire, le déposer à l'accueil de la mairie ou l'adresser par courrier ou par mail à :

Maison du Pouvoir d'Achat – Hôtel de Ville – 36, rue des Jardins – 26500 Bourg-lès-Valence
maisondupouvoirachat@bourg-les-valence.fr

À l'issue d'un appel à candidatures, la commune sélectionnera le fournisseur offrant le tarif le plus intéressant. Les services de la Ville vous contacteront pour vous informer du montant des tarifs négociés. Si vous confirmez votre commande, le prestataire se mettra alors directement en lien avec vous pour enregistrer les modalités de livraison et de paiement. Attention ! En aucun cas la commune ne se verra impliquée dans le règlement de la commande. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter directement la Maison du Pouvoir d'Achat au ☎ 06 09 67 92 96.

Offre : fioul – Maison du Pouvoir d'Achat

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE DE LIVRAISON DU FIOUL :

TÉLÉPHONE FIXE : TÉLÉPHONE PORTABLE :

COURRIEL :

Je suis intéressé(e) pour passer une commande de fioul : Premium Standard / Domestique

Quantité souhaitée : litres (minimum 500 litres).

J'accepte que ces informations soient transmises au prestataire retenu.

Date et signature (précédée de la mention « *Bon pour accord* ») :

Les informations recueillies dans le formulaire sont enregistrées dans un fichier papier par la Ville de Bourg-lès-Valence, puis retranscrites dans un fichier informatisé. La base légale du traitement est le consentement. Les données marquées par un astérisque dans le formulaire doivent obligatoirement être fournies. Dans le cas contraire, nous ne pourrions pas vous recontacter dans le cadre des informations, services ou actions que nous vous proposons. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Accueil et service Communication Mairie de Bourg-lès-Valence. Elles sont conservées jusqu'à retrait de votre consentement, manifestant votre volonté de ne plus être informé des nouvelles concernant la Maison du Pouvoir d'achat. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Pour plus d'information sur vos droits, nous vous invitons à consulter le site cnil.fr Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le cas échéant, notre délégué à la protection des données à l'adresse rgpd@numerian.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

La Ville s'engage — Un plan d'investissements ambitieux pour 2023



CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE PASSERELLE

ÎLE-PARC GIRODET



Budget 2023 : près de 12 millions d'euros investis dans des projets d'avenir, sans augmentation de la fiscalité

Malgré les contraintes qui pèsent sur les collectivités (baisses successives des dotations de l'État, perte de dynamique de la taxe d'habitation...) et en dépit de l'inflation et de l'envolée des prix de l'énergie, le budget de la Ville pour 2023 adopté lors du dernier conseil municipal a été élaboré sans augmentation de la fiscalité ni recours à de nouveaux emprunts, grâce à une gestion saine et rigoureuse des finances publiques par l'équipe municipale. Sur un total de 34,6 millions d'euros, près de 12 millions d'euros sont consacrés à l'investissement, fléchés, outre les dépenses récurrentes, sur des projets répondant concrètement aux attentes des Bourcaines et des Bourcains, dans tous les domaines. Parmi les principaux d'entre eux :

- **Sécurité** : augmentation du nombre de caméras de vidéoprotection de 5 par an en moyenne, achat d'un logiciel d'intelligence artificielle pour lutter contre l'insécurité routière.
- **Voirie** : rénovation des quais, aménagement des abords de l'immeuble Axe 7 et des rues Tony Garnier et Éloi Francon.
- **Végétalisation** de l'avenue Marc Urtin, du pont SNCF situé avenue J. Jaurès/M. Urtin et des cours de pétanque des Combeaux. Remplacement de la pelouse synthétique du stade des Chirouzes par des plantations. Valorisation du giratoire de Bourg-lès-Valence Nord en entrée de ville grâce à la plantation de palmiers.
- **Achats de cuves de récupération d'eaux pluviales.**
- **Poursuite de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (ADAP)**, avec notamment la mise en accessibilité du stade Girodet et de ses vestiaires.
- **Poursuite des grands projets** : arrivée du centre de santé, poursuite des travaux de la passerelle de l'Île-Parc Girodet et de son belvédère, poursuite du programme de rénovation des écoles (groupe scolaire du Moulin d'Albon), lancement du projet d'un lieu dédié aux associations.

En savoir +

www.bourg-les-valence.fr > Rubrique

« Vie municipale » > Onglet « Budget et fiscalité »

Le Festival du Quai met l'humour à l'honneur

Organisé par l'association Happe Art, le Festival du Quai revient en 2023 avec près de 2 semaines de spectacles programmés du 16 au 28 mars.

Déjà propriétaire d'un café-théâtre dans le cœur historique de Bourg-lès-Valence, Thierry Roudil a créé l'association Happe Art en 2016, pour promouvoir l'humour à travers un évènement, « Le Festival du Quai », qui fête cette année sa 7^e édition.

Toujours fidèle à ses valeurs originelles, la programmation s'attache à mettre en avant des talents régionaux qui composent la majeure partie des 14 artistes prévus durant 13 jours.

La volonté de l'association Happe Art et de son Président, via cet évènement, est de rendre l'humour accessible à tous, en proposant des spectacles à des prix plus attractifs que ceux pratiqués habituellement, voire même gratuits pour certains.

Les représentations auront lieu cette année non seulement à l'Appart Café et au Théâtre le Rhône, mais aussi au Théâtre de la Ville de Valence et au Comedy Palace, traduisant par là-même l'ambition de dépasser les frontières de Bourg-lès-Valence et de faire rayonner le festival sur tout le territoire de l'agglomération valentinoise et au-delà.

Programme et renseignements

www.appartcafe.fr



DU 16 AU 28 MARS 2023

**LE FESTIVAL
DU QUAI #7**

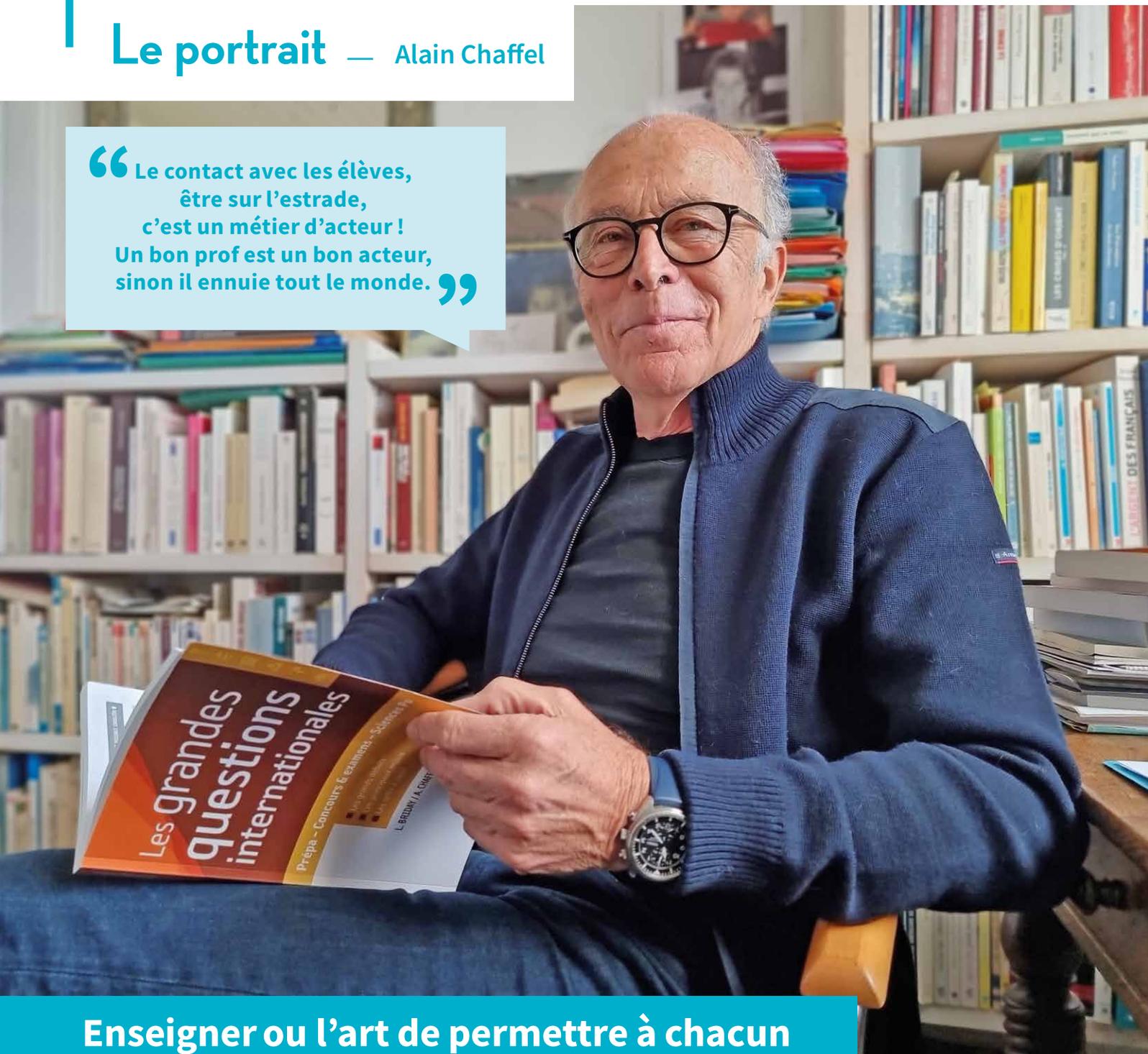
HUMOUR

14 ARTISTES / 4 LIEUX

THÉÂTRE DE LA VILLE DE VALENCE
THÉÂTRE LE RHÔNE
APPART CAFÉ
COMEDY PALACE

PROGRAMME SUR WWW.APPARTCAFE.FR

“ Le contact avec les élèves,
être sur l’estrade,
c’est un métier d’acteur !
Un bon prof est un bon acteur,
sinon il ennue tout le monde. ”



Enseigner ou l’art de permettre à chacun d’atteindre le maximum de ses capacités

Aujourd’hui retraité, Alain Chaffel, professeur honoraire de classes préparatoires au Lycée Camille Vernet, agrégé et docteur en histoire, continue d’assouvir sa passion de l’enseignement en animant régulièrement des conférences en Drôme et en Ardèche, dans des structures d’éducation populaire.

Les murs de son bureau, tapissés d'ouvrages universitaires et d'essais historiques, donnent une idée de la curiosité insatiable d'Alain Chaffel, qui, quotidiennement, n'a de cesse d'approfondir ses connaissances dans son domaine de prédilection.

Aussi loin qu'il s'en souvienne, Alain Chaffel a toujours voulu devenir enseignant, une voie à l'époque presque naturelle pour un fils d'institutrice, comme il l'admet lui-même. *« Devenir professeur m'avait toujours attiré. J'ai donc passé le CAPES et, quelques années plus tard, l'agrégation. Puis les années passant, j'avais l'impression de tourner un peu en rond. J'ai voulu progresser et je me suis inscrit en thèse à l'âge de 40 ans. Je l'ai soutenue à 46 ans et j'ai obtenu la meilleure mention : les félicitations à l'unanimité du jury. »*

Un parcours brillant, qui l'a amené à enseigner pratiquement à tous les niveaux scolaires : d'abord au collège, puis au lycée, à la faculté de sciences économiques et enfin en classe préparatoire au lycée Camille Vernet où durant près de 15 ans il a accompagné ses élèves dans la réussite des concours d'HEC et de Sciences Po en dispensant des cours d'histoire et de géopolitique du monde contemporain.

Une expérience riche, qui l'a notamment marqué par l'engagement mis en œuvre par tous les professeurs pour amener les étudiants à progresser. *« Je me souviens notamment d'un jeune qui était entré en prépa sans mention au bac, ce qui est rare. Avec tous mes collègues de français, de langues de philosophie, d'économie... nous lui avons fait réussir le concours de Sciences Po. C'est une vraie fierté et cela n'aurait pas été possible sans le rôle déterminant joué par l'équipe pédagogique, au service de la réussite des étudiants. Partir du niveau des élèves et les faire progresser au maximum de leurs capacités : c'est le cœur de ma vision de ce métier. Qu'ils échouent ou qu'ils réussissent, si les élèves en tirent quelque chose, s'ils deviennent curieux, c'est l'essentiel. »*

Alain Chaffel retient également de son travail de professeur que la pédagogie seule ne peut en aucun cas se substituer à une solide maîtrise intellectuelle de son sujet, et ce d'autant plus à l'heure d'Internet où tout est désormais vérifiable instantanément. Il note aussi l'importance de se renouveler en permanence, de

savoir faire preuve d'humour et de susciter la curiosité pour captiver un auditoire avec lequel « rien n'est jamais acquis ». *« Le contact avec les élèves, être sur l'estrade, c'est un métier d'acteur ! Un bon prof est un bon acteur, sinon il ennue tout le monde. »*

Ces qualités et cette passion pour la transmission des connaissances, Alain Chaffel continue à les exercer lors des conférences qu'il anime régulièrement depuis 2007 au sein de différentes structures d'éducation populaire de la région telles que, entre autres, l'Université populaire de Valence, l'Université inter-âges Drôme-Ardèche ou encore l'association FAM (Femmes Action Mouvement). *« Je donne des conférences à Valence mais aussi à Die, Crest, Tournon, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Pont-Saint-Esprit... À chaque fois, le public est au rendez-vous, avec souvent une centaine de personnes présentes, parfois un peu moins dans les plus petites villes. Certes, les auditeurs sont plutôt âgés, mais toujours très curieux, avec une forte envie d'apprendre et surtout de passer un bon moment. »*

Nul doute que l'art de la dialectique tout comme les connaissances inépuisables d'Alain Chaffel répondent parfaitement à leurs attentes.



Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

Favoriser la proximité et la sobriété plutôt que les agapes fastueuses !

Tout au long du mois de janvier, nous avons eu le plaisir de venir vous présenter les projets de la Ville et vous souhaiter nos meilleurs vœux pour 2023 à l'occasion de neuf rencontres par quartier.

Si nous avons privilégié ce choix plutôt qu'une seule grande réunion comme le font la plupart des mairies, c'est d'abord pour favoriser la proximité, afin d'échanger plus facilement et de répondre à vos questions dans un cadre intimiste, ce que ne permet pas forcément une grande cérémonie impersonnelle.

De plus, nous avons organisé ces rencontres dans des lieux et à des horaires différents, pour vous permettre d'avoir le choix de venir où vous vouliez, quand vous pouviez.

Enfin, au vu de la conjoncture actuelle, la question du coût s'est posée, car accueillir l'ensemble de la population au Théâtre Le Rhône comme cela pouvait être le cas autrefois, avec des agapes parfois fastueuses, entraînait une facture dépassant les 15 000€ alors même que les neuf rencontres organisées cette année ont coûté au total moins de 3 500€ à la collectivité.

Avec responsabilité, nous assurons une gestion rigoureuse des deniers publics, c'est-à-dire, de votre argent.

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gential - Geneviève Audibert - Grégoire Tafankejian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Thierry Belle - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Marhez Sellami - Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo - Rosaline Aslanian-Habard - Alexandre Baillet - Nancy Guiboud - Patrick Pagnoux

Expression du groupe d'Opposition "Ensemble pour Bourg-lès-Valence"

ENCORE UNE DÉMISSION D'UNE ÉLUE DE LA MAJORITÉ !

Une nouvelle fois, la majorité municipale est confrontée à une crise interne avec la démission de Madame Sophie TANCHON, élue sur la thématique du handicap.

Saluons son engagement.

On assiste à un turnover inédit dans le personnel municipal, avec de nombreux départs et des élus qui démissionnent. Du jamais vu à Bourg-Lès-Valence !

On ne décide pas de tout, toute seule. Il faut savoir écouter et ne pas faire uniquement de la communication.

Wilfrid Pailhès - Christiane Ranc - Alexandre Pothain - Frédéric Tremblay - Maria Carlomagno - Denis Cluzel - Marie-Hélène Miramont - Georges Ishacian

BOURG-LÈS-VALENCE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023 /2024

ENTRÉE EN PETITE SECTION ET NOUVEAUX ARRIVANTS

enfants nés en 2020

DU LUNDI 13 MARS AU VENDREDI 14 AVRIL 2023

Transmission par mail à l'adresse :

Accueilinscription@bourg-les-valence.fr,

des documents suivants (format pdf ou photo) :

1. livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
2. justificatif de domicile de moins de 3 mois (attestation sur l'honneur en cas d'hébergement)
3. jugement de divorce, le cas échéant
4. Dossier Unique d'inscription (à télécharger sur le site internet de la ville sur le portail famille)

DEMANDE DE DÉROGATION

Dossier à demander par mail :

Accueilinscription@bourg-les-valence.fr

Date limite de dépôt des dossiers complets

14 AVRIL 2023

POUR LE PASSAGE EN CP

Aucune démarche
à effectuer en Mairie

Les informations seront
communiquées par l'école

CONTACT :

04.75.79.45.11

Pôle Accueil Inscription

Hôtel de Ville

BOURG-LÈS-VALENCE

Travaux d'élagage

Jusqu'au 31 mars, ont lieu sur la commune des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de lignes à haute tension (63KV Beaumont-Monteux - Polygone et 63KV Beaumont-Monteux - Valence).

En cas de contestations, les intéressés peuvent s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

RTE GMR DAUPHINE - 73 rue du Progrès 38176 SEYSSINET

PARISSET CEDEX - GAUTHIER Frédéric (04 38 70 13 13)

ALOY Clément (04 38 70 13 13)



Patrick Pagnoux,
nouveau conseiller municipal
de la majorité depuis
le 1^{er} février

Délégué aux personnes en situation de handicap, il poursuivra le déploiement de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (ADAP) ainsi que différentes actions de sensibilisation au handicap mises en œuvre à l'échelle de la commune. Suppléant chargé des Affaires patriotiques, il contribuera également, aux côtés de la Première adjointe à l'organisation des commémorations afin de perpétuer le devoir de mémoire. Toute l'équipe municipale lui souhaite la bienvenue.

État civil

NAISSANCES

Horyane Fauris
Siana Cazottes
Elise Larbre
Thylan Dorothé

Rose Walter
Marya Rhit
Clara Louchez
Ardian Fejzaj

Oriana Planet
Elyos Bourret
Khadija Belhadj

DÉCÈS

Anik Hovhannessyan
Denis Paré
René Riou
Danièle Burillon
Pierre Rossetti
Lucienne Lacomme
Grégoire Giard
Kerim Sen
Jeanne Bon
Chantal Chabrier
Claude Chandru
René Gerboud

Gilbert Viale
Françoise Haddad
Marie Batin
Florian Cerutti
Stéphane Gonin
Jacqueline Costagliola
Fernande Brot
Noélie Fleur
Renée Robert
Janine Barry
Kheira Megdad
René Reynaud-Arthus

Lorenzo Riccio
Martine Massardier
Alain Chevret
Anna Robles
Jean Milliat
Séraphine Galati
Flavia Merlevède
Guy Georget
Francine Lefèvre
Martine Soton
Jacqueline Turc
Danielle Peltier

Janine Lorente
Yusuf Ozdemir
Mireille Saramito
Joseph Sanchez
Yvonne Martini
Emmanuel Perriguet
Madeleine Guichard
Yelena Kouassi-
Ahoudjo Laversanne
Ilahya Randriamana Jean

ERRATUM : une erreur s'est glissée dans la rubrique d'état-civil de la précédente édition, dans laquelle était annoncée le décès de M. Henri JULLIEN sous le nom inexact d'Henri SIMARD. Nous présentons toutes nos excuses à sa famille et à ses proches.

MARIAGES

Pascal Maire / Cendrine Boulocher

EXPO.

6 AU 10 MARS
SALLE DES MARIAGES



IMAGINE
TA PASSERELLE

RÉALISÉE PAR LES ENFANTS
DES ÉCOLES

VILLE DE BOURG-LÈS-VALENCE